



DISPARITION

La République reconnaissante des services d'Aimé Emmanuel Yoka

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et les corps constitués nationaux ont rendu, le 29 avril au Palais des congrès à Brazzaville, un dernier hommage digne de ce nom à Aimé Emmanuel Yoka, ancien ministre d'Etat et directeur de cabinet du chef de l'Etat. Magistrat puis avocat après ses études à Nancy en France, Aimé Emmanuel Yoka a embrassé une carrière administrative et politique en 1968. Serviteur loyal et exigeant de la République, l'illustre disparu s'est employé à consolider les relations diplomatiques du Congo avec de nombreux pays.

Page 16

Le couple présidentiel pendant le recueillement



QUINZAINE DU GOUVERNEMENT

Deux ministres face à la presse ce mercredi



Thierry Lézin Mougalla

Habituellement seul face à la presse dans le cadre de la quinzaine du gouvernement, une initiative lancée en août dernier, le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, sera accompagné ce mercredi du ministre de l'Assainisse-



Juste Désiré Mondelé.

ment urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé. "La quinzaine du gouvernement" traduit l'engagement de l'exécutif à communiquer davantage sur ses actions politiques, économiques, sociales et diplomatiques. Elle consiste à préciser les outils institutionnels officiels nécessaires pour éviter à la population la dictature des fake-news, des interprétations subjectives et parfois mensongères.

Page 16

ELECTRICITÉ

Plusieurs quartiers nord plongés dans le noir à Brazzaville

A la suite de l'incendie déclaré dans la nuit du 27 avril au poste très haute tension de l'arrondissement 9 (Djiri), les quartiers Nkombo, Massengo, Ngamakosso, Jacques-Opangault, le marché Talangaï et la commune de Kintélé situés au nord de la capitale sont privés d'électricité. Dans un communiqué publié le 28 avril, la Société énergie électrique du Congo (E²C) sollicite l'indulgence des usagers pour le désagrément et les assure du retour de la desserte en électricité dès la fin des travaux, sans en préciser toutefois la date « (...) des équipes d'inter-



Le poste de Djiri/DR

vention sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour remédier rapidement à cette situation

dans un délai raisonnable », précise la direction de l'E²C.

Page 5

CHINE-CONGO

Promouvoir une coopération mutuellement bénéfique

Sous la direction des présidents chinois, Xi Jinping, et congolais, Denis Sassou N'Guesso, les relations sino-congolaises affichent une forte vitalité marquée par une coopération pragmatique dans les différents domaines. Les projets

de coopération sino-congolaise visent à contribuer au bien-être de la population locale, mais aussi à la vitalité du système commercial international.

Page 9

Éditorial

Propriété intellectuelle

Page 2

ÉDITORIAL

Propriété intellectuelle

Le Congo n'est pas resté en marge des pays qui ont célébré, le 26 avril, à travers le monde la 25ème édition de la journée internationale de la propriété intellectuelle. Une commémoration consacrée cette année à l'art d'Orphée : la musique, considérée comme un langage universel qui transcende les frontières et les cultures.

Au-delà d'encourager l'innovation et la créativité artistique, le but de cette célébration est aussi de montrer combien les droits de la propriété intellectuelle constituent un outil indispensable à la croissance économique au regard des dividendes que peut rapporter l'industrie musicale.

Pourtant les musiciens congolais et d'ailleurs se plaignent du piratage de leurs œuvres. Des téléchargements sur les plateformes en ligne par le biais des smartphones ou ordinateurs font que les compositeurs, auteurs-compositeurs, chanteurs et interprètes ne tirent quasiment aucun profit de leur création artistique.

Par ailleurs, les relations entre musiciens et gestionnaires de droits afférents ne sont pas toujours au beau fixe. Ils se regardent souvent en chiens de faïence, les pourcentages de répartition des rétributions constituant la pomme de discorde.

En tout état de cause, les pouvoirs publics et les artistes devraient mettre à profit les moments de commémoration pour mettre en place des mécanismes rigoureux et acceptés de tous afin que les droits de propriété intellectuelle profitent à la création de valeurs.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MJP tiendra son premier congrès ordinaire en août

Après sa tournée nationale consacrée à la mise en place de ses instances fédérales, le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) a tenu, du 25 au 26 avril, à Brazzaville sa première conférence des présidents fédéraux. A cet effet, le parti a décidé de la tenue de son premier congrès ordinaire au mois d'août prochain.



Des participants posant ensemble à l'issue des travaux Adiac

La conférence des présidents du MJP, tenue sur le thème « Responsabilité et engagement politique », a été dirigée par son coordonnateur national, Donald Mobobola. Pendant deux jours, les dirigeants du MJP venus de tous les départements du Congo, de la France et de l'Angola, ont renforcé leurs compétences sur des thématiques stratégiques animées par le Pr Grégoire Léfouoba.

Elles ont porté, entre autres, sur les méthodologies d'organisation d'un parti politique ; la conscientisation des militants ; les stratégies de fidélisation et de mobilisation ; le processus d'autorisation et d'animation des structures de base, ainsi que le rôle de la jeunesse dans la vie publique.

A travers cet atelier, les présidents fédéraux de cette formation de la majorité présidentielle ont acquis de nouvelles aptitudes politiques qui leur permettront de renforcer l'implantation du MJP sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif du parti est non seulement de bien préparer son prochain congrès ordinaire prévu courant le mois d'août, mais surtout de préparer l'élection présidentielle de l'année prochaine pour laquelle il va désigner son candidat très prochainement. « Avec cette réorganisation, le MJP entend se donner les moyens de devenir un acteur politique incontournable sur la scène nationale, en mettant la jeunesse congolaise au cœur de son projet de

société. Le rendez-vous d'août 2025 s'annonce comme une étape déterminante pour confirmer cette ambition. Le MJP doit incarner l'espoir d'une génération en formant des jeunes, des acteurs majeurs du développement national, cela passe nécessairement par la formation au sein des partis politiques », a souligné Donald Mobobola.

Pour plus d'efficacité et de résultat, les participants ont mis en place un comité préparatoire composé de sept membres dont la mission principale est d'organiser les activités menant au congrès et de mobiliser les jeunes autour du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, potentiel candidat du MJP.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

Chantal Umutoni salue l'implication d'Isidore Mvouba

Arrivée au terme des 4 ans de sa mission en terre congolaise, la représentante résidente de l'Unicef, le Dr Chantal Umutoni, qui est allée faire ses adieux au président de l'Assemblée nationale, a salué l'implication personnelle d'Isidore Mvouba dans toutes les questions concernant l'enfant.

Selon la représentante de cette agence onusienne chargée des droits de l'enfant, elle ne pouvait pas quitter le Congo sans venir dire un grand merci et traduire toute la reconnaissance de l'Unicef au président de l'Assemblée nationale pour son accompagnement. « Le président met la question de l'enfant au centre de sa législation, c'est quelque chose de très important et nous devons le lui dire et le remercier », a-t-elle expliqué à la presse à sa sortie d'audience.

Faisant le bilan des activités menées ensemble, le Dr Chantal Umutoni a rappelé que les deux parties ont fait de grandes réalisations même si beaucoup de choses restent encore à faire. Parmi les projets réalisés, elle pense que la mise en place du Parlement des enfants reste le plus emblématique. « Je pense que maintenant au Congo aujourd'hui tout le monde connaît le parlement des enfants, tout le monde connaît les députés juniors, et c'est une bonne initiative pour apprendre aux enfants la citoyenneté et l'éducation civique. C'est ce qui a été réalisé avec un accompagnement constant du président de l'Assemblée nationale et de la ministre des Affaires sociales. C'est quelque chose d'unique et de très important qu'il faut souligner », s'est-elle réjouie.

Elle s'est également félicitée du fait que le palais du Parlement sert souvent aux manifestations des enfants, une façon de mettre les enfants au centre de l'action nationale. De même, le président de l'Assemblée nationale a mis en place une équipe qui va suivre les recommandations du comité des Nations unies sur les droits des enfants qui siège à Genève. Ce comité a, en effet, émis certaines recommandations suivant le rapport de la République du Congo sur la mise en œuvre de la Convention des droits des enfants. « Nous avons des dossiers en continu, donc nous ne pouvons pas parler des dossiers inachevés mais nous collaborons d'une façon continue au jour le jour pour la promotion et la mise en œuvre des droits des enfants au Congo », a conclu Chantal Umutoni.

Parfait Wilfried Douniama



Chantal Umutoni faisant ses adieux à Isidore Mvouba DR

33 ANS DE L'OAC

Antoine Béli Bokolojoué appelle au respect de la déontologie

Créé par la loi 019-92 du 29 avril 1992, l'Ordre des architectes du Congo (OAC) a totalisé cette année ses 33 ans d'existence. Une occasion pour le président de cette institution, Antoine Béli Bokolojoué, de recommander aux architectes l'éthique, la responsabilité, le respect du code déontologique, la compétence et l'efficacité.

« C'est aussi 33 ans après qu'une loi portant sur le titre, l'exercice de la profession de l'architecte et l'architecture en République du Congo a été votée par le Parlement. Cette loi en attente de promulgation par le premier architecte du Congo, c'est-à-dire le président de la République, marquera l'arrimage du Congo sur le plan législatif et réglementaire, sur les standards internationaux et sur le domaine architectural », a rappelé le président de l'OAC dans une déclaration rendue publique ce 29 avril.

Député à l'Assemblée nationale, Antoine Béli Bokolojoué est l'initiateur de la loi relative au titre, à l'exercice de la profession d'architecte et à l'architecture approu-



Le président de l'OAC, Antoine Béli Bokolojoué DR

vée récemment par les deux chambres du Parlement. « La loi qui venait d'être votée comble un vide abyssal en matière d'architecture, notamment en matière du titre, de l'exercice de la profession et de la qualité de l'architecture en République du Congo. C'est une grande avancée pour le pays dans le domaine d'architecture. Il appartient aux pouvoirs publics de profiter de l'ensemble des architectes et urbanistes pour les associer au développement de l'aménagement du Congo », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que les architectes sont des bâtisseurs de la cité. De ce fait, ils contribuent à la réconciliation des projets d'aménagement et

participent à la programmation spatiale et temporelle des opérations, en tant que maître d'œuvre. « L'article 19 de la loi créant l'Ordre des architectes du Congo stipule que "Nul ne peut exercer la profession d'architecte au Congo, s'il n'est inscrit à l'Ordre des architectes du Congo". Cette obligation juridique oblige les architectes à l'éthique et au respect de la déontologie dans le cadre de l'exercice de leur profession, celui de concevoir, d'aménager le territoire », a conclu le président de l'OAC.

Notons que la loi n°013-92 du 29 avril 1992 portant création de l'OAC a apporté, en 33 ans d'existence, des supports de base à l'organisation juridique de ce secteur.

P.W.D.



Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

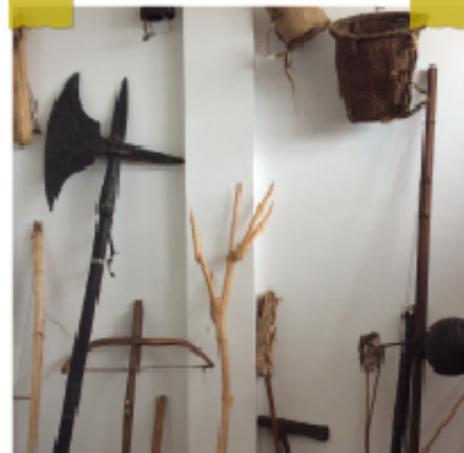
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

BRAZZAVILLE

Plusieurs quartiers nord privés d'électricité

L'incendie déclaré dans la nuit du 27 avril au poste Très haute tension (THT) de l'arrondissement 9 Djiri serait à l'origine de la coupure d'électricité constatée ces trois derniers jours dans certains quartiers nord de la capitale.

Nkombo, Massengo, Djiri, Ngamakosso, Jacques-Opangault, le marché Talangai et la commune de Kintélé sont les quartiers touchés par cette désagréable situation. Selon la Société énergie électrique du Congo (E²C), cette situation a pour cause l'incendie déclaré dans la nuit du 27 avril au poste THT de Djiri. Dans son communiqué rendu public le 28 avril, la société E²C sollicite l'indulgence des usagers pour le désagrément, avant de les rassurer que la desserte en électricité reprendra son cours normal dès la fin des travaux.

« A la suite d'un incendie déclaré dans la nuit du 27 avril au poste THT de Djiri, la direction de l'exploitation Brazzaville-Pool informe son aimable clientèle que des perturbations dans la desserte seront observées... Cependant, des



Le poste de Djiri/DR

équipes d'intervention de ladite société sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour remédier rapidement à cette situation dans un délai raisonnable », précise le

communiqué. « ...La direction de l'exploitation Brazzaville-Pool de la E²C présente ses excuses pour le désagrément et rassure quant à la re-

prise normale de la desserte dès la fin desdits travaux », a-t-elle ajouté. Paralysée par cet incendie, une vraie inquiétude est palpable du côté de la

population touchée qui espère que cette situation ne s'éternise pas. En effet depuis un certain temps, plusieurs quartiers de la ville de Brazzaville sont confrontés aux coupures intempestives d'électricité. De même, on note des baisses de tension et des délestages privant ainsi la population d'éclairage. Ces délestages à répétition suscitent du mécontentement chez la population, car l'électricité demeure une denrée importante pour la population, notamment en matière de confort, de sécurité, de santé, de loisirs ainsi que d'activités génératrices de revenus.

Née des cendres de la Société nationale d'électricité, la E²C a pour mission d'assurer la planification, le contrôle de l'exploitation et la conservation du patrimoine public de l'électricité

Gloria Imelda Lossele

CONSOLIDATION DE LA SPANB

La communauté scientifique apporte ses contributions

L'atelier d'actualisation des données sur les ressources biologiques, qui s'est déroulé les 27 et 28 avril à Brazzaville, a permis à la communauté scientifique de s'approprier le draft I de la Stratégie et du Plan d'action national sur la biodiversité (SPANB) 2025-2030 en y apportant ses contributions.

A l'initiative du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les experts du système national de recherche, émanant des instituts et centres d'appui à la recherche, des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Gouesso, en lien avec les ressources biologiques ont apporté leur pierre à l'édifice de consolidation de la SPANB 2025-2030. Pendant les deux jours des travaux, les participants ont, entre autres, suivi des présentations sur les obligations de la République du Congo en lien avec la ratification de la Convention sur la diversité biologique ; sur les ressources biologiques ; micro-organismes (Monères) ; Flore et végétation (Plantae) ; Champignons (Fungi) ; Herpétologie (Ophiologie) ; Arthropodes (Invertébrés) ; Ichtyofaune...

Selon les organisateurs, la faible représentativité des chercheurs



Les participants/Adiac

clés au cours des derniers ateliers ne confère pas à la version actuelle du draft une crédibilité au sein de la communauté scientifique internationale. Les raisons évoquées étant le manque de cartographie fiable des sachants et le conflit d'agendas. En effet, draft I de la SPANB présente quelques lacunes dont nombreuses méritent d'être comblées.

« Cet atelier de consultation

des scientifiques et chercheurs nationaux vise l'appropriation de la SPANB en cours d'actualisation par l'ensemble de la communauté scientifique nationale. Spécifiquement, il s'agit, entre autres, d'apporter les contributions de la communauté scientifique nationale au draft I », ont-ils estimé.

La directrice générale du développement durable, Olga Ro-

sine Ossombi Mayela, a rappelé, dans son mot d'ouverture que la COP 15, organisée à Montréal sous la présidence chinoise en décembre 2022, a vu l'adoption d'un cadre mondial pour la biodiversité, fixant des cibles et des objectifs à atteindre d'ici 2030 et 2050. Elle a souligné la nécessité d'engager tous les acteurs, de tous les secteurs, dans la mise en œuvre de ce cadre mondial. « La mission du cadre

pour la période allant jusqu'à 2030, dans la perspective de la vision 2050, est de prendre des mesures urgentes visant à faire cesser et à inverser la perte de biodiversité afin de promouvoir le rétablissement de la nature, dans l'intérêt des populations et de la planète, grâce à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, tout en assurant les moyens de mise en œuvre nécessaires », a-t-elle rappelé.

Selon Olga Rosine Ossombi Mayela, les actions visant à atteindre ces cibles doivent être mises en œuvre conformément à la Convention sur la diversité biologique et à ses protocoles, ainsi qu'à d'autres obligations internationales pertinentes. Ceci en tenant compte des contextes, des priorités et des conditions socioéconomiques de chaque pays.

Parfait Wilfried Douniama



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AON) N°001 CF/MSP/CAB/UGPGAVI/2025

OBJET : RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR LA COUVERTURE SANITAIRE DU PERSONNEL DE L'UGP GAVI

1. Objet de l'Appel d'Offres

L'Unité de Gestion du Projet GAVI (UGP GAVI) lance un appel d'offres national ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurance agréée en vue de la souscription à une assurance maladie pour son personnel. Ce contrat vise à assurer une couverture médicale complète afin de préserver le bien-être du personnel.

2. Description des Prestations Attendues

La compagnie sélectionnée devra offrir un plan d'assurance incluant, au minimum, les prestations suivantes :

- Consultations médicales générales et spécialisées
- Hospitalisation (y compris chirurgie)
- Médicaments prescrits
- Examens de laboratoire et imagerie médicale
- Maternité (suivi de grossesse, accouchement, soins postnataux)
- Soins dentaires et ophtalmologiques
- Urgences médicales et évacuations sanitaires (à l'intérieur du pays)
- Prise en charge partielle des maladies chroniques

3. Durée du Contrat

La durée initiale du contrat est de douze (12) mois, renouvelable une fois après évaluation de la performance du prestataire.

4. Conditions de Participation

Peuvent soumissionner, les compagnies :

- Légalement constituées et agréées pour exercer dans le domaine de l'assurance santé au Congo.
- Présentant un quitus fiscal en cours de validité, datant de moins de trois (03) mois ;
- Présentant une attestation de non-faillite délivrée par un notaire ou le tribunal, datant de moins de trois (03) mois ;
- Justifiant d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le secteur.
- Disposant d'un réseau de soins partenaires couvrant Brazzaville, avec extension souhaitée dans les départements.
- Ayant une capacité financière prouvée.

5. Modalités de Présentation des Offres

Les offres doivent être soumises en deux enveloppes distinctes :

- Offre technique (sans mention de prix)
- Offre financière

Les deux enveloppes doivent être insérées dans un même pli fermé portant la mention :

« APPEL D'OFFRES – ASSURANCE MALADIE PERSONNEL UGP GAVI - NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE »

6. Critères d'Évaluation des Offres

La méthode d'évaluation se fera en deux étapes :

- Analyse des offres techniques (note minimale de 70/100 requise pour accéder à l'évaluation financière)
- Analyse financière selon la méthode de l'évaluation combinée (note technique 70%, note financière 30%)

Grille d'évaluation technique :

Critères Techniques	Pondération (%)
Étendue et qualité de la couverture médicale	30
Réseau de soins partenaires et accessibilité	15
Délais de remboursement et gestion des sinistres	15
Expérience et références de la compagnie	10
Services additionnels (assistance, prévention)	10
Clarté et cohérence de l'offre technique	10
Capacité financière et preuves de solvabilité	10

Note importante :

Seules les offres techniques ayant obtenu une note égale ou supérieure à 70 points sur 100 seront retenues pour l'évaluation financière.

Les offres financières des soumissionnaires non qualifiés à l'étape technique ne seront pas ouvertes et leur seront retournées scellées après la clôture du processus.

Grille d'évaluation financière :

- L'offre la moins-disante recevra la note maximale de 100 points.
- Les autres seront notées proportionnellement selon la formule suivante :

$(\text{Prix le plus bas} / \text{Prix de l'offre}) \times 100$

6. Contenu du Dossier de Soumission

Les soumissionnaires doivent fournir :

- Lettre de soumission signée
- Présentation de la compagnie (raison sociale, agréments, expérience)
- Copie du registre de commerce et de l'agrément d'exercice
- Offre technique détaillée
- Liste des établissements médicaux partenaires
- Détails sur les procédures de remboursement
- Offre financière séparée

7. Date et Lieu de Soumission

Les dossiers doivent être déposés en deux exemplaires (original + copie) à l'adresse suivante :

L'UGP-GAVI

Bloc 1, Parcelle 70/59 bis, Arrondissement 2 Baongo, Brazzaville

Derrière l'Ambassade des États-Unis

Date limite de dépôt : Lundi 12 mai 2025 à 12h00

8. Ouverture des Offres

L'ouverture des offres se fera en séance publique le même jour à partir de 14h00, en présence des représentants des soumissionnaires.

10. Informations Complémentaires

Pour toute information supplémentaire, veuillez écrire à : ugpgavi-congo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 Avril 2025

La Coordonnatrice,

Dr Liptia Auréole NDOUNDOU

ECONOMIE

Le FMI annonce une baisse de la croissance mondiale

Le Fonds monétaire international (FMI) annonce un ralentissement de la croissance mondiale avec une prévision de 2,8 % en 2025 et 3 % en 2026. Une baisse de 0,5 point par rapport aux estimations de janvier. Il s'agit des conséquences des récentes spéculations sur les tarifs douaniers dans le monde.

Selon Pierre-Olivier Gourinchas, économiste en chef du FMI, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par l'incertitude entourant les hausses tarifaires et les tensions commerciales pourraient aggraver un paysage économique déjà complexe. Ses remarques font suite à la dernière révision à la baisse des projections de croissance économique mondiale du FMI, dévoilée dans le rapport Perspectives de l'économie mondiale. Les économies avancées sont confrontées à des vents contraires, avec une croissance collective attendue à seulement 1,4 % en 2025 et 1,5 % en 2026.

Les États-Unis ont fait l'objet de la révision la plus spectaculaire : leurs perspectives pour 2025 ont été réduites de 0,9 point, à 1,8 %, en raison de l'incertitude politique croissante, de l'intensification des tensions commerciales et de l'affaiblissement de la demande intérieure. « L'incertitude concernant les droits de douane et les relations commerciales pourrait amplifier certaines de ces frictions le long des chaînes d'approvisionnement. Vous ne savez pas si vos fournisseurs seront là. Vous ne savez pas si vos clients seront là. La chaîne d'approvisionnement pourrait devoir être réorientée. Cela ajoute une nouvelle couche d'incertitude à une situation déjà très complexe », a déclaré Pierre-Olivier Gourinchas.

Le rapport prévient que si les tensions commerciales s'aggravent encore, la croissance mondiale pourrait connaître un déclin encore plus marqué et déclencher une forte volatilité sur les marchés financiers. Le FMI appelle les pays à renforcer le dialogue, à stabiliser les politiques commerciales et à maintenir l'indépendance des politiques monétaires afin de renforcer la résilience de l'économie mondiale et de prévenir l'accumulation de risques qui pourraient conduire à des situations incontrôlables.

Noël Ndong

ETATS-UNIS

La Maison Blanche ferme le Millennium challenge corporation

Le gouvernement Trump a annoncé la fermeture du Millennium challenge corporation (MCC), une agence américaine chargée de financer des projets d'infrastructure à travers le monde, principalement en Afrique.

La décision marque un recul notable de Washington sur un terrain géopolitique de plus en plus disputé avec Pékin. La fermeture complète de l'agence serait suivie d'un arrêt immédiat de ses programmes en cours. Des chantiers de construction de routes, de modernisation de réseaux électriques ou encore de systèmes d'irrigation risquent de rester inachevés. L'annonce a eu lieu lors d'une réunion interne.

Elle a précédé la diffusion d'un mémo de la Commission pour l'efficacité gouvernementale, dirigée Elon Musk, annonçant une réduction massive du personnel et des projets liés au MCC. Une restructuration que l'administration Trump justifie par des priorités budgétaires revues. Créé en 2004 par le président George W. Bush, le MCC avait pour objectif de soutenir les pays respectant les standards américains en matière de démocratie, de bonne gouvernance et de politique économique. Elle avait reçu, jusqu'ici, un soutien bipartisan au Congrès, investissant 17 milliards de dollars de



puis sa création. Ce retrait survient alors que la Chine continue de renforcer son influence en Afrique, via des investissements massifs dans les infrastructures. Avec 167,8 milliards de dollars d'échanges bilatéraux au premier semestre 2024, la Chine demeure le principal partenaire commercial du continent. Le président Xi Jinping vient de réaffirmer sa volonté de poursuivre et d'élargir ces investissements. Sous Joe Biden, les États-Unis

avaient reconnu leur incapacité à égaler les montants investis par la Chine, tout en défendant une approche fondée sur la gouvernance et la transparence. Le retrait actuel marque un tournant plus radical : Donald Trump a toujours montré peu d'intérêt pour l'Afrique subsaharienne et reste fermement opposé aux aides internationales ne présentant pas de retombées directes pour les États-Unis, selon lui.

N.Nd.

ETATS-UNIS

L'administration Trump poursuivie pour révocation du statut juridique d'une centaine d'étudiants

L'Union américaine pour les libertés civiles (Aclu) a déposé un recours collectif devant un tribunal fédéral contre l'administration Trump, accusée d'avoir illégalement révoqué le statut juridique de centaines d'étudiants internationaux à travers les États-Unis.

« Les conséquences de la révocation unilatérale et illégale des (visas des) défendeurs sont désastreuses », ont écrit les avocats de l'Aclu. Déposée par plusieurs organisations affiliées à l'Aclu, la plainte affirme que les étudiants - dont beaucoup sont en plein milieu de leur cursus universitaire - ont été privés de leur visa F-1 sans procédure régulière, ce qui les expose à un risque d'expulsion et d'échec dans leurs études. « Les plaignants et les autres membres du groupe risquent d'être placés en détention par les services d'immigration et d'être expulsés, de subir de graves difficultés d'ordre financier et liées à leurs études, et de ne pas être en mesure d'obtenir leur diplôme et de travailler dans le cadre du programme de formation pratique optionnelle ».

Des « opportunités éducatives gravement perturbées »

« Les révocations unilatérales

et illégales auxquelles ont été soumis les défendeurs ont gravement perturbé les opportunités éducatives des étudiants ... qui tentent simplement de suivre, souvent à grands frais, une éducation aux États-Unis tout en respectant toutes les règles », a ajouté l'Aclu. En réaction à l'article de The Hill, la secrétaire adjointe du ministère de la Sécurité intérieure, Tricia McLaughlin, a déclaré : « L'Union américaine pour les libertés civiles semble bien plus intéressée par la protection des étudiants étrangers que par les libertés civiles et la sécurité des Américains. Elle devrait envisager de changer de nom ». « Lorsque vous enfoncez nos lois et que vous prônez la violence et le terrorisme, vos privilèges doivent être révoqués », a-t-elle ajouté. Toutefois, de nombreux étudiants visés par l'expulsion nient catégoriquement avoir enfreint une quelconque loi, et encore moins avoir prôné la vio-

lence ou le terrorisme.

Leurs avocats soulignent également que leurs visas ont été révoqués sans procédure régulière ni possibilité de contester les allégations portées contre eux, ce qui est pourtant un fondement du droit américain. Le mois dernier, le secrétaire d'État Marco Rubio a déclaré que plus de 300 visas d'étudiants avaient été révoqués et que ce nombre « augmentait chaque jour ». La porte-parole du Département d'État, Tammy Bruce, a refusé de fournir des chiffres précis, mais a déclaré que les révocations de visas avaient lieu « tous les jours afin de sécuriser nos frontières et d'assurer la sécurité de notre communauté ». Des étudiants ont intenté des actions en justice dans le Wisconsin, le Montana et le New Hampshire, obtenant des ordonnances restrictives temporaires qui les protègent actuellement de toute procédure d'expulsion.

N.Nd.

SAHEL

Les groupes jihadistes s'arment principalement avec des armes locales

La violence jihadiste qui ravage le Sahel est notamment alimentée par des armes de la région, elles-mêmes saisies lors de raids contre les forces armées nationales, indique une étude publiée mardi par Conflict Armament Research (CAR).

L'organisation britannique de recherches a analysé des armes saisies auprès de groupes islamistes opérant dans deux importants foyers des violences jihadistes au Sahel : la zone dite des « trois frontières » (Burkina Faso, Mali, Niger) et le bassin du lac Tchad (Niger, Tchad, Nigeria).

Sur 726 armes saisies entre 2014 et 2023, sur 5 890 armes répertoriées par les enquêteurs, environ 20% proviendraient directement des stocks des armées nationales sahéniennes.

Un chiffre probablement sous-estimé selon Léo Jarry, co-auteur du rapport qui souligne que les armes pillées lors de raids jihadistes contre les armées sahéniennes restent leur principale source d'approvisionnement.

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM en arabe) et l'Etat islamique au Sahel (EIS) sont les deux groupes jihadistes les plus influents au Sahel.

Malgré qu'ils soient affiliés respectivement aux organisations jihadistes internationales Al-Qaïda et à l'Etat islamique, il ne semble cependant pas y avoir de preuves que ces groupes puissent accéder directement à des armes en dehors du Sahel central.

Les approvisionnements viendraient le plus souvent d'acteurs locaux qui attaquent les avant-postes (des armées). Autre source d'approvisionnement, selon le rapport, les armes héritées de conflits antérieurs qui ont fait du Sahel un magasin d'armes à ciel ouvert après la guerre en Libye et des années de rebellions.

Au-delà des armes d'assaut et d'artillerie saisies lors d'attaques contre les armées nationales, les groupes jihadistes sahéniens s'orientent de plus en plus vers l'utilisation militaire de drones civils qu'ils transforment en y ajoutant une charge explosive pour les lancer contre des positions militaires, comme en mars contre des troupes camerounaises déployées dans des opérations antijihadistes à Wulgo, au Nigeria.

L'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP selon son acronyme anglais) a revendiqué l'attaque qui a fait 25 militaires camerounais tués, selon des sources locales. L'armée camerounaise a reconnu 12 morts.

D'après AFP

GUERRE COMMERCIALE

Les Brics vont défendre le multilatéralisme

Les ministres des Affaires étrangères (ou leurs représentants) des pays membres des Brics se réunissent durant deux jours à Rio de Janeiro (Brésil), avec en vue le sommet des chefs d'État prévu à Rio pour les 6 et 7 juillet.

Les Brics doivent monter au créneau, lundi à Rio de Janeiro (Brésil), pour défendre le multilatéralisme, en pleine guerre commerciale lancée par le président américain Donald Trump contre le monde et en particulier contre la Chine, poids lourd du groupe des pays émergents. C'est le Brésil qui exerce cette année la présidence tournante du bloc qui réunit, outre la Chine, la Russie, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie, l'Indonésie et l'Iran.

Cette rencontre se tient à un moment critique pour l'économie mondiale. Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à ce que la croissance mondiale atteigne 2,8% cette année, une valeur révisée à la baisse face aux droits de douane imposés par Donald Trump et aux mesures de représailles prises par les autres pays. «Les ministres négocient une déclaration visant à réaffirmer la centralité et l'importance du système commercial multilatéral», a indiqué samedi le chef négociateur du Brésil, Mauricio Lyrio.

Le bloc, qui représente presque la moitié de la population mondiale et 39% du PIB mondial, va chercher

à se poser en défenseur d'un commerce basé sur des règles, face aux mesures unilatérales d'où qu'elles viennent, a-t-il dit devant des journalistes.

Depuis son retour au pouvoir en janvier, le président américain a imposé des droits de douane d'au moins 10% à la plupart des partenaires commerciaux des États-Unis, et une surtaxe distincte de 145% sur la majorité des produits chinois entrant sur le territoire des États-Unis. Pékin a riposté en mettant en place ses propres surtaxes de 125% sur les produits américains.

Domination du dollar

Au menu de la réunion à Rio pourrait figurer la question sensible des transactions en devises non américaines au sein des Brics, abordée en octobre lors du dernier sommet du bloc à Kazan en Russie.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé lundi dans un entretien au journal brésilien O Globo que les Brics avaient l'intention d'augmenter la part des monnaies nationales dans les transactions au sein du groupe, mais a jugé prématuré l'idée de discuter

d'une transition vers une monnaie unique.

Donald Trump a menacé d'imposer des droits de douane de 100% aux pays concernés s'ils tentent de mettre fin à la domination internationale du dollar.

La réunion sera présidée par le ministre brésilien des Affaires étrangères, Mauro Vieira. Le changement climatique devrait aussi y occuper une place de choix à quelques mois de la COP30, la conférence climat de l'ONU, que le Brésil accueillera en novembre dans la ville amazonienne de Belem. «La question du financement est absolument centrale» pour les Brics, a insisté le négociateur Mauricio Lyrio. Il a réitéré la position brésilienne selon laquelle les pays riches ont l'«obligation» de financer la transition énergétique dans les autres pays.

Enfin, le positionnement des Brics sur la guerre en Ukraine sera scruté de près, après l'annonce d'une trêve de trois jours par le président russe Vladimir Poutine du 8 au 10 mai. Mardi, les Brics seront rejoints dans leurs discussions par les neuf pays associés au groupe.

D'après AFP

MAROC

Le roi Mohammed VI s'entretient avec les ministres des Affaires étrangères de l'AES

Le roi Mohammed VI a reçu en audience, le 28 avril, à Rabat, les ministres des Affaires étrangères des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Il s'agit de Karamoko Jean Marie Traore du Burkina Faso ; d'Abdoulaye Diop du Mali, et Bakary Yaou Sangare du Nigéria.

L'audience s'inscrit dans le cadre des relations fortes et anciennes du royaume avec les trois pays frères de l'Alliance des États du Sahel, qui ont toujours été frappées du sceau de l'amitié sincère, du respect mutuel, de la solidarité agissante et de la coopération fructueuse.

Au cours des entretiens, les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance ont transmis au roi Mohammed VI « la gratitude de leurs chefs d'Etat pour l'intérêt constant accordé à la région du Sahel, ainsi que pour les actions et initiatives royales en faveur du développement économique et social des pays de la région et de leurs populations ».

Les ministres de l'AES ont salué l'initiative de Sa Majesté le roi, pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique, en réaffirmant leur adhésion totale et leur engagement pour accélérer sa mise en œuvre.

Par ailleurs, les ministres ont présenté au roi Mohammed VI l'état d'avancement institutionnel et opérationnel de l'Alliance des États du Sahel, créée comme cadre d'intégration et de coordination entre les trois pays membres.

Yvette Reine Boro

airtel money

Toi-même! faut voir!

4 GB
2500 FCFA Valable 7 jours

2.5 GB
600 FCFA Valable 24h

75 GB
30 000 FCFA Valable 30 jours

#AirtelMoney
#OULALAA

Active ton forfait sur
MyAirtel App
ou via *121*4#

RAPIDE. SÉCURISÉ. SANS FRONTIÈRES.

DIPLOMATIE

QIU Jianming : « Faire rayonner la solidarité contre vents et marées et promouvoir l'ouverture et la coopération vers un avenir radieux »

La Chine et le Congo, amis fidèles et partenaires sincères, ont fait toujours preuve de compréhension mutuelle, de confiance mutuelle et de soutien mutuel, faisant de leurs relations bilatérales un modèle de solidarité et de coopération entre la Chine et l'Afrique.

En septembre 2024, le président Denis Sassou N'Guesso a participé au sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) et a effectué une visite d'État en Chine. Au cours du sommet, le Congo a pris le relais de la coprésidence africaine du Focac.

Sous la direction stratégique du président Xi Jinping et du président Denis Sassou N'Guesso, les relations sino-congolaises ont affiché une forte vitalité marquée par des fruits abondants et un potentiel immense de coopération pragmatique dans différents domaines. La Chine demeure depuis des années consécutives le premier partenaire commercial de marchandises du Congo. Le volume des échanges entre les deux pays est passé de moins de 100 millions de dollars dans les années 2000 à plus de 6 milliards de dollars aujourd'hui. La route nationale No1, la Corniche de Brazzaville, le centre de maintenance aéronautique, la couverture nationale de la télécommunication (phase 3).

Les projets de coopération sino-congolaise sont partout, visibles et tangibles, contribuant au bien-être de la population locale. Ces résultats remarquables sont possibles grâce non seulement au développement vigoureux de la coopération sino-africaine, mais aussi aux bénéfices du système commercial international.

Tournée vers l'avenir, la partie chinoise, en saisissant les opportunités offertes par la mise en œuvre des acquis du sommet de Beijing, entend travailler ensemble avec la partie congolaise

pour partager des visions et réflexions sur le développement, résoudre les problèmes et défis, faire entendre la voix collective du Sud global pour la solidarité et l'émergence, préserver leurs intérêts communs et ceux des pays en développement, et rejeter l'abus des droits de douane et d'autres manœuvres unilatérales et hégémoniques, en vue d'apporter une stabilité et une énergie positive à un monde en turbulences, et de contribuer à la construction de la communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle.

Récemment, certain pays, au mépris de l'équilibre des bénéfices conclus par les négociations commerciales multilatérales, ont imposé des droits de douane supplémentaires à tous les partenaires commerciaux sous le couvert de « réciprocité » et d'« équité » pour servir leurs intérêts égoïstes. Cet acte a nui gravement au système commercial multilatéral centré sur l'OMC, porté un coup dur à la stabilité de l'ordre économique mondial, et compromis les droits et intérêts légitimes des autres pays, ce qui a suscité la critique de la communauté internationale et une opposition ferme de la partie chinoise.

À l'ère de la mondialisation économique, ce n'est que par l'ouverture et la coopération dans le cadre des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales que le gagnant-gagnant et le développement partagé deviendront une réalité. La division du travail et la coopération dans chaque maillon est une illustration de l'interdépendance entre



différents pays, soit la solution optimale perfectionnée au fil de décennies de concurrence sur le marché.

L'abus des droits de douane est un jeu de chiffres à l'encontre des lois économiques fondamentales et du principe de l'économie de marché, ce qui témoigne par nature de l'unilatéralisme, du protectionnisme et de l'intimidation hégémonique. L'instrumentalisation des droits de douane basée sur un jeu à somme nulle ne permettra pas de se rendre plus

fort, au contraire, elle risquera de couper les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales, de déformer l'allocation des ressources sur le marché mondial, de perturber le développement économique de tous les pays, et de priver chaque pays, surtout ceux du Sud global, de leurs droits au développement.

Comme l'a dit le président Xi Jinping, l'océan de l'économie mondiale profite à tous les pays du monde, aucun pays ne peut se replier sur des îles isolées. Les

petits bateaux ne survivent pas aux tempêtes, alors qu'un grand navire saura avancer contre vents et marées. Face à la montée des instabilités et des incertitudes de l'économie mondiale, la guerre tarifaire et commerciale ne fera aucun gagnant, le protectionnisme ne mènera nulle part. Le découplage, la rupture des chaînes, la petite cour avec de hauts murs et l'abus des droits de douane ne bénéficieront d'aucun soutien. Seuls l'ouverture, l'inclusion, la solidarité, la coopération et le bénéfice mutuel constituent la bonne voie à suivre.

La Chine, deuxième économie du monde et deuxième marché de consommation des marchandises, est le seul pays à avoir toutes les catégories industrielles au sein des Nations unies. De l'« usine du monde » qui assure l'approvisionnement mondial, au « laboratoire d'innovation » qui se met au service du bien-être mondial, en passant par le « marché mondial » qui rassemble les forces de tous les pays, la Chine, avec une contribution de 30% en glissement annuel à la croissance mondiale, demeure propulseur et stabilisateur de l'économie mondiale. Quelle que soit l'évolution de la situation internationale, la Chine poursuivra le véritable multilatéralisme, ouvrira chaque jour davantage sa porte vers l'extérieur, et promouvra un monde multipolaire égal et ordonné et une mondialisation économique bénéfique pour tous et inclusive, en vue de partager avec le monde les opportunités de développement.

Yvette Reine Boro

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La croissance économique estimée à 3,5% en 2025

Selon le rapport Africa's Pulse de la Banque mondiale (BM), l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 3,5 % en 2025, puis 4,3 % en 2026-2027. Ce, malgré qu'elle fait preuve d'une certaine résilience ainsi que des incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale et des marges de manœuvre budgétaire restreintes.

D'après le rapport, la dynamique est principalement portée par la hausse de la consommation privée et des investissements, à la faveur du repli de l'inflation et de la stabilisation monétaire. Le taux d'inflation médian dans la région est passé de 7,1 % en 2023 à 4,5 % en 2024. Cependant, le rythme de la croissance n'est pas encore suffisant pour réduire de manière significative la pauvreté et répondre aux aspirations des citoyens.

A en croire la BM, en 2025, le revenu réel par habitant devrait être inférieur d'environ 2 % au

pic qu'il avait atteint en 2015. La croissance dans les pays riches en ressources et ceux en situation de fragilité, de conflit et de violence est plus lente que dans les économies plus diversifiées, et la région peine à créer suffisamment d'emplois de qualité pour sa jeunesse.

Economiste en chef de la BM pour l'Afrique, Andrew Dabalen souligne: « L'écart se creuse entre, d'une part, les aspirations des populations à des emplois de qualité et à des services publics efficaces et, d'autre part, des insti-

tutions et des marchés souvent défaillants ». De ce fait, il estime qu'il sera essentiel de mener des réformes urgentes, doublées d'un renforcement de la concurrence, de la transparence et de la redevabilité, pour attirer les investissements privés, augmenter les recettes publiques et créer davantage d'opportunités économiques pour les millions d'Africains qui entrent sur le marché du travail chaque année.

Pour l'institution financière, malgré les défis liés à l'incertitude accrue engendré par l'évo-

lution du commerce mondial, aux conflits régionaux et aux phénomènes liés au changement climatique qui frappent les populations et les cultures, la Zone de libre-échange continentale africaine est une opportunité pour diversifier les économies, stimuler le commerce régional, développer l'activité économique et procurer des emplois aux jeunes. Pour parvenir à maintenir la croissance et rétablir la confiance dans un contexte peu fiable, le rapport suggère aux gouvernements d'accroître l'efficacité des dé-

penses publiques afin d'améliorer l'accès à des services essentiels comme la santé, l'éducation, l'eau et l'électricité. « Ces mesures renforceront les relations entre les gouvernements et les contribuables, tandis que l'amélioration des services publics, un système fiscal équitable, une meilleure reddition des comptes et des règles de marché claires aideront également les entreprises à être compétitives, à grandir et à créer des emplois », fait savoir le rapport.

Gloria Imelda Lossele

RDC/RWANDA

Trump II annonce une paix imminente

Dans une déclaration le président américain a annoncé que la paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda serait imminente.

Trump II est convaincu que les deux pays, la RDC et le Rwanda, longtemps en proie à des tensions, étaient sur le point d'atteindre un accord de paix. Cette déclaration survient après la signature d'une déclaration de principes entre les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda, lors d'une rencontre à Washington. Le texte, soutenu par les États-Unis, engage les deux nations à élaborer un avant-projet d'accord de paix d'ici le 2 mai 2025, avec l'aide de la Communauté d'Afrique de l'Est (CEA) et de la SADC. Donald Trump a également souligné l'importance des efforts économiques pour renforcer cette paix. Ainsi, a-t-il annoncé un investissement de plus de six milliards de dollars dans le corridor de Lobito, un projet majeur visant à faciliter le transport des ressources minières de la RDC, de l'Angola et d'autres pays vers les marchés internationaux. Selon Trump II, cet investissement serait un catalyseur pour la stabilité régionale. Sous la houlette du secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, l'administration de Trump II avait déjà annoncé, le 25 avril, la signature d'une «Déclaration de principes» entre la RDC et le Rwanda, un acte sensé accélérer la mise en oeuvre d'un processus de paix dans l'est de la RDC. C'était en présence des chefs de la diplomatie



Le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio (c), le ministre rwandais des Affaires étrangères Olivier Nduhungirehe (d) et la ministre des Affaires étrangères de la RDC Therese Kayikwamba Wagner lors de la signature d'une déclaration de principes entre les deux pays à Washington, le 25 avril 2025 /afp.com/Jim WATSON

de la RDC, Thérèse Kayikwamba Wagner et de son homologue rwandais, Olivier Nduhungirehe. Une Déclaration qui se fonde sur les efforts de l'Union africaine et d'autres dirigeants régionaux. Elle trace la voie vers la paix, la stabilité et le développement économique intégré dans l'Est de la RDC, ce qui est essentiel pour mettre fin au conflit et permettre à la région d'atteindre son plein potentiel, explique le département d'Etat américain. Malgré tout, «les États-Unis resteront en contact avec les deux pays dans l'optique du respect des principes de la Déclaration et

du soutien des efforts essentiels en faveur de la paix et de la prospérité», a précisé par ailleurs le secrétariat d'Etat américain. Depuis le 18 mars, la médiation qatarie a accéléré le processus de rapprochement des belligérants à Doha en réunissant les présidents congolais, Félix Tshisekedi et rwandais, Paul Kagamé. La démarche qatarie était appuyée sur le plan diplomatique par les Etats-Unis qui ont envoyé un émissaire, Massad Boulos, pour une mission similaire dans plusieurs pays voisins de la RDC. Les succès diplomatiques du Qatar et des Etats-Unis dans les efforts de

médiation dans le conflit en cours dans l'Est de la RDC, éclipsent un peu la médiation de l'Union africaine qui avait confié le 12 avril dernier, la mission de médiation au président togolais, Faure Gnassingbé, en remplacement de son homologue angolais Joao Lourenço.

L'accord, fruit de plusieurs semaines de négociations discrètes, engage les deux pays à promouvoir une «désescalade immédiate» et à coopérer dans la protection des civils, le «respect mutuel» de la souveraineté nationale et la stabilisation de la région des Grands Lacs. Parmi

les points essentiels dudit accord, figure l'engagement commun à faciliter le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité, des personnes déplacées internes dans l'est de la RDC, ainsi que des citoyens congolais réfugiés au Rwanda ou dans d'autres pays, «dès que les conditions sécuritaires le permettront». Les deux parties réaffirment leur reconnaissance mutuelle de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale, ainsi que leur engagement à «s'abstenir de tout acte ou discours mettant en cause la légitimité de leurs frontières». Elles conviennent également de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'autre. En outre, l'accord souligne le soutien conjoint à la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC, conformément à son mandat. Le texte de la déclaration de principes mentionne également la possibilité de la mise en place d'un mécanisme de vérification et «une force d'interposition» devant faciliter la mise en oeuvre «de bonne foi des présents principes». Le document prévoit également la mise en place d'un processus «diplomatique accéléré», avec pour objectif l'élaboration d'un projet d'accord de paix à soumettre à discussion d'ici au 2 mai.

Noël Ndong

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

Culpac désigne Goma, Bukavu, Kisangani et Bunia «villes de paix»

Le Conseil universel de la paix des nations et des continents (Culpac) a organisé, le 26 avril dans la salle des spectacles du Palais du peuple à Kinshasa, une journée dédiée à la paix dans l'Est de la République démocratique du Congo sur le thème « Cri du peuple pour la paix dans l'Est de notre nation ».

Dans son allocution, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a remercié l'assistance pour la participation à cette « matinée nationaliste dédiée à l'engagement patriotique pour le rétablissement de la paix en République démocratique du Congo, avec un accent particulier sur la situation dans l'Est ». Et il a déclaré : « ... pour le renforcement de la paix dans l'Est de la nation, le Culpac annonce solennellement aujourd'hui : les villes de Goma, Bukavu et Kisangani sont désignées villes de la paix, leur proclamation officielle aura lieu le 25 décembre 2025, à l'image de

la ville de Kolwezi ». Daniel Santu Biko a, par ailleurs, annoncé l'organisation, le 11 juin prochain par le Culpac, d'une conférence sur le rétablissement de la paix, au Parlement européen à Bruxelles en Belgique, avec la participation d'importantes délégations qui viendront de la République démocratique du Congo. Et il a enfin fait savoir que des trophées de la paix durable en République démocratique du Congo seront incessamment décernés à certaines sociétés étatiques ayant contribué activement à cet effort, notamment l'Office de gestion du fret multimodal (Oge-

frem), la Société nationale d'assurances (Sonas), la CNSS, la Sonahydroc, ainsi que la Fédération des entreprises du Congo. Prenant la parole, la deuxième vice-présidente, Julienne Mélanie de la Fédération des artisans, petites et moyennes entreprises du Congo (Fenapec) a déclaré : « Nous, membres de la Fenapec, dont les membres oeuvrent dans tous les secteurs de la vie économique et sur toute l'étendue de la RDC, répondons positivement à l'appel du chef de l'Etat Félix Tshisekedi et soutenons ses initiatives dans la recherche des solu-

tions pour la paix... que ce jour soit marqué par notre union et notre détermination à atteindre notre objectif qui est l'installation de la paix dans toute l'étendue de notre pays et dans nos coeurs ». Pour sa part, Papy Djafendo, coordonnateur de la Fondation Nadine Longo Baumeto, a donné son témoignage sur la situation sécuritaire dans la province d'Ituri, avec des statistiques inquiétantes de 75 sites de plus de 250 000 ménages déplacés à la suite de l'insécurité générée par les affrontements entre l'armée ougandaise et le groupe armé Codeco.

Lui qui a même été victime de kidnapping a plaidé pour que la ville de Bunia, chef-lieu d'Ituri, soit également comptée parmi les villes de la Paix. La marraine de la paix universelle pour l'Afrique centrale, Liliane Temuni, et le général Boyombo Ade Richard, notable universel de la Paix du Culpac, ont chacun livré des témoignages poignants sur l'amour du prochain, principale force de la paix. Sans l'amour du prochain, l'on ne peut parler de paix. C'est dans une atmosphère de recueillement que s'est achevé cet événement marquant.

Martin Engimo

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Réseau Babel International lance le programme écologique « Toz'Eyano »

Ce programme, qui met en avant la participation citoyenne sous le signe de la responsabilité collective, en invitant chaque Congolais à rejoindre le cercle de la transformation écologique, marque une nouvelle étape dans l'engagement de ce réseau en faveur de l'environnement.

Le Réseau Babel International (RBI) a lancé officiellement, le vendredi 25 avril 2025, à Kinshasa/Gombe, son programme écologique Toz'Eyano. « Toz'Eyano », né en fin 2024, est un programme ambitieux qui vise à renforcer la conscience écologique et à promouvoir la protection durable des écosystèmes en République démocratique du Congo (RDC). « À travers des actions communautaires, des campagnes de sensibilisation, des formations et des projets environnementaux participatifs, Toz'Eyano se veut une réponse concrète et inclusive aux défis climatiques actuels », a expliqué RBI.

Ce programme, selon cette structure, marque une nouvelle étape dans l'engagement du RBI en faveur de l'environnement. « Il met en avant la participation citoyenne sous le signe de la responsabilité collective, en invitant chaque Congolais à rejoindre le cercle de la transformation écologique : +Cercle, cercle, eya munene pour nos écosys-

tèmes !+ », a noté RBI.

C'est avec une profonde émotion, et un engagement renouvelé envers notre planète, a dit la coordonnatrice du RBI, Samantha Muka, que je prends la parole aujourd'hui pour vous annoncer le lancement officiel du programme écologique Toz'Eyano, une initiative du RBI. Pour cet activiste, « Toz'Eyano », traduit en Français par « Nous sommes une réponse », est bien plus qu'un programme. « C'est un appel collectif à la conscience, à l'action, à la transformation. C'est une invitation à former un cercle. Un cercle de citoyens responsables. Un cercle d'acteurs engagés. Un cercle de bâtisseurs d'un avenir durable », a-t-elle expliqué.

Cette cérémonie officielle de lancement a réuni des acteurs de la société civile, des institutions publiques, des partenaires écologiques et des jeunes engagés pour un avenir durable.

Justifiant cette action lancée officiellement, Samantha Muka a dit : « Face à l'urgence

climatique, à la déforestation massive, à la perte de biodiversité et à la fragilité de nos écosystèmes, nous n'avons plus le droit d'attendre. Avec Toz'Eyano, nous voulons éveiller les consciences, former les jeunes, mobiliser les communautés, et surtout, créer des solutions locales et durables ».

Pour la coordonnatrice du RBI, ce programme, né en fin 2024, s'inscrit dans une vision claire qui est de construire une RDC écologiquement responsable, où chaque citoyen devient acteur de la protection de son environnement. « À travers Toz'Eyano, nous lançons des campagnes de sensibilisation, des actions de reboisement, des formations à l'écologie communautaire, et bien d'autres initiatives. Nous croyons fermement que l'environnement n'est pas un luxe pour demain, mais un droit pour aujourd'hui », a-t-elle fait savoir, appelant à entrer à l'action, à former un cercle qui, avec l'engagement de chaque Congolais, deviendra

encore plus large, plus grand pour sauver l'environnement de ce danger qui le guette.

De ce programme, on peut noter que c'est à la fin de l'année 2024, au cœur de Kinshasa, qu'une idée ambitieuse a vu le jour. Une rencontre informelle, mais riche de convictions, réunit cinq hommes engagés pour l'avenir du pays et de la planète. Les discussions entre Le fondateur de RBI, Alidor Muyaya, et MM. Patrick Ndembo, Sam Tshintu, Robby Lwanga et un ami proche de M. Alidor Muyaya donnent naissance à un rêve collectif : le programme « Toz'Eyano ».

Ce programme, selon ses concepteurs, se veut un appel à la concertation, à la conscience et à l'action. « Le programme est pensé comme une réponse structurée et citoyenne au dérèglement climatique, avec un accent particulier sur l'éducation environnementale, l'engagement communautaire, et la participation des jeunes », notent-ils.

Le programme « Toz'Eyano » est donc une dynamique col-

lective portée par le Réseau Babel International, en partenariat avec des acteurs de la société civile, des institutions éducatives, des artistes et des médias. Ensemble, ils bâtissent un écosystème d'action pour faire de la lutte contre le changement climatique une priorité nationale.

Un projet phare, « Nkita » Au cœur de « Toz'Eyano » se trouve « Nkita », un projet écologique d'envergure nationale, qui vise à initier les enfants de 5 à 12 ans à la protection des écosystèmes forestiers de la RDC. « À travers des campagnes de reboisement, des formations écologiques, et une mobilisation des écoles, orphelinats et communautés, Nkita veut former une nouvelle génération d'ambassadeurs écologiques », souligne ce réseau.

Le RBBI, rappelle-t-on, est une ASBL qui favorise et crée des rencontres d'affaires « win-win » grâce à un réseau des membres fiables et solidaires ; matérialise les projets et consolide la croissance des activités.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe, Lupopo, Aigles du Congo et Maniema gagnent leurs deux premiers matches

Les play-offs de la 30e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1, organisés sur deux sites (Kinshasa et Lubumbashi), prennent progressivement leur vitesse de croisière. C'est déjà la deuxième journée avec des sans-fautes réalisés par Mazembe, Aigles du Congo, Lupopo et Maniema Union.

Le Daring Motema Pembe (DCMP) a été battu, le 27 avril, au stade des Martyrs à Kinshasa par le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi en 2e journée des play-offs de la 30e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue. L'unique but de la partie a été inscrit à la 50e minute de jeu par le capitaine de Mazembe, Ntambwe Kalonji, reprenant un corner.

Après un bon départ de cette phase ultime du championnat avec la victoire sur Rangers par 3 buts à 2 en première journée, le DCMP marque le pas à la suite de cette défaite. En pleine confiance, Mazembe affrontera le 30 avril sur la même aire de jeu les Aigles du Congo, récent tombeur de V.Club par forfait après des troubles survenues au cours du match.

Et le DCMP s'expliquera au prochain match le 1er mai contre V.Club, qui pourtant se serait retiré du championnat après les sanctions de la Linafoot sur le club à la suite des incidents lors du match contre Les Aigles du Congo. Dans un autre match, l'AS Maniema Union de Kinduou a puisé en son for intérieur pour battre, le 27 avril, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le club local du CS Don Bosco, par 1 but à 0. L'attaquant Jephté Kitamba-



Séquence du match entre DCMP et Mazembe le 27 avril 2025 à Kinshasa/DR

la a inscrit l'unique but de la partie à la 40e minute, offrant une deuxième victoire des Kambelembes du Maniema dans ces play-offs de la 30e édition du championnat national. Maniema Union affronte à la rencontre suivante le FC Saint-Eloi Lupopo le 30 avril à Lubumbashi, alors que Don

Bosco se rendra à Kolwezi pour se mesurer à Simba au prochain match. Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi a, pour sa part, capitalisé cette deuxième journée des play-offs en dominant, le 26 avril, l'AF Angés Verts de Kinshasa par 4 buts à 0. Michée Mika (41e minute sur

penalty), Max Djoumekou (45+1e), Josué Kazema (56e) et Lise Nyembo (90+1e) ont signé les quatre réalisations des Cheminots lushois. C'est un deuxième succès de Lupopo après la victoire (1 but à 0) de la première journée contre le FC Tanganyika de

Kalemie. La formation d'AF Angés Verts de Kinshasa a, pour sa part, été soumise en première journée par Maniema Union (0 but à 2).

Ce même samedi, Les Aigles du Congo ont battu FC Tanganyika par 2 buts à 1 à Lubumbashi, avec les buts de Linda, auteur d'un doublé à la 27e et 66e minute. C'est la deuxième victoire des Aigles du Congo du président Vidye Tshimanga après le succès sur tapis vert face à V.Club de Kinshasa. Les Kamikazes de l'AS Simba de Kolwezi ont lancé leur play-offs le dimanche dernier au stade Kibassa-Maliba de la commune de la Kenya, tenus en échec par l'AC Rangers de Kinshasa (0 but partout). Rangers joue son prochain match contre Tanganyika.

Classement après la 2e journée :

1. FC Lupopo : 6 Pts (2 MJ)
2. FC Les Aigles : 6 Pts (2 MJ)
3. Maniema Union : 6 Pts (2 MJ)
4. TP Mazembe : 6 Pts (2 MJ)
5. DCMP : 3 Pts (2 MJ)
6. AS Simba : 1 Pt (1 MJ)
7. AC Rangers : 1 Pt (2 MJ)
8. Sanga Balende : 0 Pt (0 MJ)
9. Don Bosco : 0 Pt (2 MJ)
10. FC Tanganyika : 0 Pt (2 MJ)
11. AS Vita Club : 0 Pt (1 MJ)
12. Angés Verts : 0 Pt (2 MJ).

Martin Engimo



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
N° 004/MEH/PASEL/CI-2025**



RELATIF AU RECRUTEMENT DE TROIS CHAUFFEURS AU PROFIT DU PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE (PASEL)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) un prêt pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour financer les contrats de travail de trois chauffeurs du Projet.

1. Missions et principales tâches

Sous l'autorité directe du Coordonnateur et la supervision du Responsable administratif financier et comptable de l'Unité de Gestion du Projet, les chauffeurs effectueront les tâches suivantes :

- Conduire les véhicules du projet qui leur seront affectés pour les activités du projet nécessitant un déplacement (rendez-vous officiels, courses, missions et distribution du courrier etc.) avec toute la discrétion requise et conformément au code de la route et autres dispositions réglementaires applicables, notamment en ce qui concerne le port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone au volant ...);
- Se tenir à la disposition du personnel du projet pour les déplacements occasionnés par le service ;
- Tenir à jour les documents de suivi du véhicule mis à sa disposition : cahier de bord et cahier de demande d'autorisation d'utilisation du véhicule ;
- Procéder à l'approvisionnement des véhicules en carburant conformément aux instructions données ;
- Entretenir régulièrement les véhicules placés sous leur responsabilité notamment veiller à ce que le nettoyage, les révisions périodiques et réparations soient convenablement effectuées ;
- Anticiper toutes difficultés techniques et les signaler rapidement en cas de survenance ;
- S'assurer que les véhicules disposent de pièces prévues par la réglementation ;
- Réaliser les tâches appropriées en cas d'accident, notamment informer le supérieur hiérarchique, prendre des photographies des dommages et participer au processus de constat de police ou de gendarmerie ;
- Assurer la surveillance des réparations des véhicules
- Accomplir toutes tâches qui peuvent leur être confiées en rapport avec leur fonction

2. Durée de la mission et lieu d'affectation

Les Chauffeurs seront recrutés pour une durée d'un an renouvelable avec une période d'essai d'un (01) mois. La prorogation de leur contrat ne pourrait intervenir que si leurs performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du Projet. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'interventions du Projet à l'intérieur du pays. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

3. Qualifications et expérience minimales requises

Le chauffeur devra justifier du profil suivant :

- Avoir un diplôme minimum de BEPC ;
- Avoir un permis de conduire minimum catégories A, B et C
- Justifier d'un minimum de cinq (05) ans d'expérience générale en qualité de chauffeur dans un environnement professionnel, dans l'utilisation de véhicules de type berline et 4x4 ;
- Justifier d'une expérience de missions effectuées à l'intérieur de la République du Congo dans le cadre professionnel des entreprises publiques ou privées ;
- Avoir des connaissances minimales en mécanique /électricité automobile afin d'être apte à effectuer des réparations mineures sur les

véhicules le cas échéant ;

- Avoir une connaissance géographique de la République du Congo ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de conduite et de sécurité routière ;
- Avoir la maîtrise de la langue française (parlé et écrit).

4. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures constitués des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 05 mai 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de chauffeur du PASEL ».

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet PASEL ;
- Un curriculum vitae détaillé à jour, comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications et expériences pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- Le certificat de nationalité ;
- Le casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une copie du permis de conduire ;
- Une copie certifiée du diplôme minimum requis ;
- Les copies des attestations de travail justifiant les qualifications ;

5. Méthode de sélection

La sélection des candidatures se fera selon la méthode de sélection des Consultants Individuels du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

Le recrutement sera effectué par Appel à candidature et la procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection pratique des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

6. Dépôt des candidatures

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville
Brazzaville-République du Congo,
Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07
Email : ugp.pasel@gmail.com

7. Informations générales :

Les candidats intéressés peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

CAN U-20

L'Egypte démarre parfaitement sa compétition

Le coup d'envoi de la 24^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans a été officiellement lancé le 27 avril jusqu'au 18 mai, sans les Diables rouges.

Le Congo a été remplacé par la République centrafricaine à cause de l'ingérence ayant conduit la Fédération internationale de football association à suspendre la Fédération congolaise de football. La compétition n'est pas la moindre puisqu'elle est qualificative à la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie qui se déroulera en Chili, du 27 septembre au 19 octobre 2025. L'Egypte, hôte de la compétition, a parfaitement lancé son tournoi qu'elle organise pour la deuxième fois consécutive, en s'imposant devant l'Afrique du Sud sur un score écriqué 1-0. L'attaquant d'Al Ahly Mohamed Abdallah a inscrit l'unique but de la rencontre à la 62^e minute.

Les jeunes pharaons prennent la tête du groupe A à cinq équipes puisque dans l'autre rencontre, la Zambie et la Sierra Leone se sont neutralisées 0-0. La compétition a donc débuté trois jours avant les deux autres groupes. La deuxième journée du groupe A se jouera ce 30 avril. L'Afrique du



Une séquence du match opposant l'Egypte à l'Afrique du Sud/DR

Sud battue par l'Egypte tentera de se relancer face à la Tanzanie qui fait son entrée en compétition. L'Egypte de son côté tentera d'enchaîner devant la Sierra Leone.

Le groupe B lancera, quant à lui, sa campagne le 1er mai. Au menu : Nigeria-Tunisie et Maroc-Kenya. La deuxième journée dans ce groupe se jouera le 4 mai. Le 2 mai pour le compte du groupe

C, le Sénégal va entamer la défense de son titre en affrontant la République centrafricaine. L'autre match du groupe mettra aux prises la République démocratique du Congo au Ghana. La

deuxième journée dans ce groupe est prévue le 5 mai.

Notons que les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale. Les deux équipes classées troisièmes de leur poule sont repêchées pour compléter le tableau quart de finale. Pour désigner les deux meilleurs troisièmes, un classement est effectué en comparant les résultats dans leur groupe respectif de chacune des équipes.

Les règles de départage prennent en compte le plus grand nombre de points obtenus, la meilleure différence de buts, le plus grand nombre de buts marqués, le classement du fair-play (deux cartons jaunes dans le même match ou un carton rouge direct équivalent à -3 points, et un carton jaune à -1 point). Les demi-finalistes, quant à eux, seront directement qualifiés pour la phase finale de la 24^e édition de la Coupe du monde de football des moins de 20 ans qui se déroulera en Chili, du 27 septembre au 19 octobre 2025.

James Golden Eloué

PRESSE

5000e numéro du quotidien les Dépêches de Brazzaville

L'agence Adiac vient de livrer son cinq-millième numéro des Dépêches de Brazzaville, numéro relayé à travers son site Internet et applications mobiles www.adiac-congo.com www.lesdepechesdebrazzaville.fr, fruit d'un travail assidu d'une soixantaine de journalistes permanents basés à Brazzaville, Kinshasa, Pointe-Noire, Paris et Bruxelles.

Cette parution, l'équivalent de 5000 jours de livraison du quotidien, est passée sous silence mais, il n'est jamais trop tard pour mettre en évidence du travail de relais des événements dont nos journalistes sont les témoins jour après jour.

À bien des égards, à l'heure du traitement de l'information tous azimuts, les Dépêches de Brazzaville en effet s'efforcent au quotidien de traiter l'actualité immédiate au plus près de la véracité des faits. Pour cet exercice rédactionnel, sans prétention aucune, les journalistes se préoccupent à chaque instant



COOPÉRATION Denis Sassou N'Gusso évoque les relations entre le Congo et la Russie



À quelques jours des festivités du 9 mai à Moscou, auxquelles il pensera peut-être aux côtés de son homologue Vladimir Poutine, le président Denis Sassou N'Gusso a précisé, le 28 avril à Brazzaville, à l'occasion de presse russe African Initiative, l'histoire des liens qui unissent la République du Congo et la Fédération de Russie ainsi que l'importance de ces relations.

Les Dépêches de Brazzaville sont la livraison d'un journal quotidien de la presse nationale congolaise publié à Brazzaville. Ce quotidien a été fondé en tant que journal d'informations en 1997 par Jean-Paul Pigasse. Il demeure l'unique quotidien en République du Congo.

de distinguer le vrai du faux, l'essentiel de l'accessoire. Le groupe Adiac, en dépit des obstacles accumulés sur sa route, résiste, s'adapte à la mutation faits et gestes, des événements, de l'actualité des peuples du Bassin du Congo. Il accompagne et informe sur l'actualité à partir du cœur d'une zone géographique et humaine qui compte parmi les plus prometteuses du globe. Vivement que la résilience ne perturbe pas la constance et la fiabilité de l'écriture de l'équipe rédactionnelle des Dépêches de Brazzaville.

La Rédaction

Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 12, Rue 12 TESSI, Immeuble MIAMBAZILA, face Hôtel Elaïs, BP : 8141, Téléphone : (+242) 06 664 24 99 / 05 587 03 53 ; E-Mail : mouts_prosper@yahoo.fr, République du Congo, soussigné ;

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 15 avril 2024, enregistré au domaine du Timbre et enregistrement de Pointe-Noire Centre, le 26 septembre 2024, sous Folio : 180/26, numéro : 7193, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société DIELA SARLU ;

Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Capital Social : Un Million (1 000 000) de F.CFA, divisé en Cents (100) parts sociales de Dix Mille (10 000) F.CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement libérées ;

Siège Social : Pointe-Noire, quartier Ngoyo (ex péage) ;

Objet Social : La Société a pour objet :

- Vente de vêtements, objets événementiels et Divers ;
- Salon de coiffure ;
- Vente de boissons ;
- Transit ;
- Transport ;
- Logistique ;
- Pressing ;
- Bijouterie ;
- Vente de mobiliers ;
- Secrétariat ;
- Atelier de couture ;
- Quincaillerie ;
- Alimentation ;
- Mercerie.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Gérants Statutaires : La Société est administrée et gérée par :

- Madame MOULOUNGUI IBONI Rolle Nasia, Gérante.

Immatriculation au RCCM : Le 2 septembre 2024, sous le numéro RCCM CG-PNR-01-2024-B13-00173.

Pour
Maître Prosper MOUTSOUKA
Notaire

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 30e journée, 2e division

Yenisey l'emporte 2-1 sur le terrain du SKA-Energiya. Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire face à son ancien club.

L'Arsenal Tula concède le nul face au Rotor Volgograd (1-1). Avec Erving Botaka-Yoboma titulaire en défense centrale.

Yenisey est 7e avec 42 points, Tula est 10e avec 37 points.

Serbie, 3e journée des play-offs, 1re division

Le TSC Topoka Backa l'emporte facilement à Vojvodina (3-0). Titulaire, Prestige Mboundou a débuté la rencontre en manquant un but tout fait. Il se rattrape en étant à la baguette sur le 2-0 avec un bon ballon pour Jovanovic, passeur décisif (54e).

A la 65e, l'international congolais triple la mise d'un ballon subtil. Son 10e but de la saison en championnat.

Slovaquie, 7e journée des play-offs, 1re division

Le DAC Dunajska Streda bat le Slovan Bratislava 2-1. Yhoan Andzouana a joué toute la rencontre au poste de latéral gauche.

Avec ce succès sur le premier, le DAC revient à quatre points du 3e, Trnava, et à 9 de Zilina, le deu-

xième, à trois journées de la fin du championnat.

Slovénie, 25e journée, 2e division

Le Tabor Sezana revient avec un point de Bistrica (0-0) et reste catonné à cinq points des play-offs. Kamal Bafounta était remplaçant au coup d'envoi.

Suisse, 32e journée, 2e division

Thoune fait un pas de plus vers le titre et la montée en s'imposant chez le Xamax Neuchâtel (2-0). Remplaçant, Christopher Ibayi est entré à la 55e alors que le score était acquis.

Thoune est premier avec 8 points d'avance sur Aarau, à quatre journées de la fin.

Turquie, 33e journée, 1re division

Hatayspor s'incline sur la pelouse de Besiktas (1-5). Chandrel Massanga a joué toute la rencontre.

Breyton Fougeu n'est pas entré en jeu lors du revers de Demirspor à Konyaspor (1-3).

Défaite également pour Alanyaspor à Trabzonspor (3-4). Remplaçant, Gaius Makouta est entré à la 75e.

Turquie, 36e journée, 2e division

Sakaryaspor bat Erzurumspor 1-0. Avec Simon Nsana titulaire et averti à la 20e.

Sans Durel Avounou, Çorum s'incline à Ankaragücü



Dixième but de la saison pour Prestige Mboundou (DR)

(0-1).

Francis Nzaba et l'Enseler Erokspor chutent à Bantiraspor (0-1).

Ukraine, 26e journée, 1re division

Beni Makouana est resté sur le banc lors du match nul de Cherkasy face à Hirnyk (0-0).

Ukraine, 15e journée, 3e division, groupe A

La réserve de Polissya corrige à Revera (4-1). Borel Tomandzoto a été remplacé à la 85e, alors que Jerry Yoka était absent.

Lettonie, 9e journée, 1re division

Liepaja est tenu en échec par Super Nova (2-2). Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 71e, à 1-2 pour son équipe.

Daugavpils bat Metta (2-0). Avec Cety Taty Tchibinda titulaire en défense centrale.

Daugavpils est 4e avec 16 points, devant Liepaja, 6e avec 11 points.

Luxembourg, 26e journée, 1re division

Le Racing Union Luxembourg bat la Jeunesse

d'Esch (2-0). Buteur aux 47e, sur coup-franc direct et 79e, sur penalty, Yann Mabella atteint la barre des 20 buts en championnat.

L'international congolais est deuxième au classement des buteurs, à deux unités du Brésilien Matheus. Il lui reste quatre journées pour doubler l'attaquant de Strassen.

Également titulaire, Kablan Ngoma a été remplacé à la 82e.

Malte, 4e journée du Top 6, 1re division

Floriana bat Mosta 3-0. Christoffer Mafoumbi était titulaire face à son ancienne équipe.

Floriana est premier, à égalité avec Marsaxlokk.

Pays-Bas, 30e journée, 1re division

Le NEC Nimègue s'incline à Heerenveen (0-1). Remplaçant, Brayann Pereira est entré à la 81e.

Pays-Bas, 36e journée, 2e division

Den Bosch fait match nul chez la réserve de l'AZ Alkmaar (0-0). Toujours pas de Kévin Monzialis, absent depuis son expulsion, le 10 mars dernier, pour une bagarre avec un adversaire.

Portugal, 31e journée, 1re division

Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors du succès de Gil Vicente face à Farense (1-0).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Florent Sogni Zaou, journaliste ; Mlles Makaya Lilia et Tchilessi Merveille ; MM. Mavoungou Clem Dieudonné ; Alphonse Mouissou Poaty ; Armand Kokolo ; Joseph Mackosso ; Evariste Tchibinda Taty ; Zéphyrin Bouity ; Moe Fouty Loemba et Jean Marc Loemba, Mmes: Jeanine Loumbou Taty ; Marthe Mackosso Tchitoula ; Commandant Pierre Claver Bouity ; Commandant Jules Ngoma, Annoncent aux ami.e.s, parents et connaissances que les restes mortels de la veuve Nombo Mavoungou née Germaine Sébou, décédée le 11 avril 2025, seront portés en terre, le samedi 3 mai 2025, à Diosso. Germaine Sébou, que la terre te soit légère..



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LES 72H DU MAYOMBE ECORUN

Les organisateurs saluent la réussite de la 3^e édition

Le président de l'association multisports Lion d'Or (structure organisatrice des 72 h du Mayombe Ecorun), José Cyr Ebina, et ses partenaires ont animé un point de presse, le 28 avril, afin de faire la restitution de la troisième édition de cette marche sportive, qui a combiné la protection de l'environnement, la détection de talents et la pratique de certaines disciplines de l'athlétisme.

La troisième édition des 72h du Mayombe Ecorun s'est déroulée du 25 au 27 avril sur la route nationale n°1, entre Malélé et Dolisie. Cette marche sportive, qui a mis en exergue la protection de l'environnement et la valorisation des peuples autochtones, s'est déroulée sur le thème « Courons et marchons pour la préservation de la forêt et des peuples autochtones ». A en croire José Cyr Ebina, tout s'est passé dans les meilleures conditions et la 3^e édition a tenu toutes ses promesses.

Les athlètes et amateurs de plusieurs pays dont le pays hôte (la République du Congo), la République centrafricaine, l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC) et des cadres des institutions internationales ont participé à cette marche. « Les 72h du Mayombe, c'est le planting, c'est la détection, c'est la joie, c'est la course et les récompenses. A travers cette activité, nous donnons le goût du sport aux populations environnantes. L'édition de cette année a été marquée par la pro-



Les organisateurs des 72h du Mayombe face à la presse/Adiac

tection de la biodiversité en plantant plusieurs espèces de plantes », a expliqué José Cyr Ebina.

Les enfants gagnants des 72h du Mayombe seront suivis et formés dans un centre que l'association et ses partenaires mettront en place, dans les prochains jours, en RDC. Au total, cinq enfants des localités situées sur l'itiné-

raire de l'événement sont bénéficiaires de ces bourses. Pour José Cyr Ebina, les 72h du Mayombe Ecorun est la première course ultra d'Afrique centrale. « Le Mayombe est un patrimoine commun. Je n'aime pas trop parlé mais je préfère faire et les œuvres parlerons. Sadio Mané est parti d'un village

et aujourd'hui c'est une star mondiale. Alors travaillons pour nos concitoyens. Les enfants que nous accompagnons pour faire honneur au Congo, un jour. Le Mayombe a besoin de notre contribution et, à travers le sport, nous pouvons valoriser notre beau pays », a-t-il indiqué. Concernant les

« vrais propriétaires du projet les 72h du Mayombe », José Cyr Ebina a expliqué qu'il est nécessaire d'éviter la confusion. Pour lui, son projet est enregistré puis protégé par l'Oapi. « Le nom Mayombe est un bien commun. Le Congo a besoin d'unité. Nous devons nous unir au lieu de nous rabaisser. En plus, notre activité s'intitule Les 72 h du Mayombe : Ecorun. Ne faisons pas de l'amalgame. En plus, il n'a jamais organisé une activité au nom des 72h du Mayombe Ecorun, surtout que le contenu n'est pas le même. Laissons la justice travailler », a conseillé l'orateur.

Les partenaires ont souhaité que l'engouement de cette troisième édition soit maintenu lors des prochaines éditions. Pour eux, les partenaires devraient travailler davantage avec l'organisation pour atteindre et sensibiliser un plus grand nombre. Les deux vainqueurs en dame et en homme, à savoir Akouambisdi Bénédicte et Gauthier Kakundi, ont reçu des prix.

Rude Ngoma



Nom de l'Entreprise :

Helios Towers Congo Brazzaville

Poste à pourvoir :

Directeur Financier

Type de Contrat :

CDI

Lieu de travail :

Brazzaville, République du Congo

Présentation de l'Entreprise

Hélios Towers est une entreprise listée à la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et fait partie de l'indice FTSE avec des sièges à Londres et à Dubaï.

Nous sommes une entreprise indépendante, Leader dans les infrastructures de télécommunications, avec l'un des portefeuilles de tours télécom les plus étendus à travers l'Afrique et le Moyen-Orient. Notre modèle économique favorise le partage de tours et permet aux opérateurs de réseaux mobiles et fournisseurs d'accès Internet de fournir une connectivité mobile plus rapidement, de manière plus fiable, plus rentable et avec une empreinte carbone réduite. Cela soutient à son tour l'expansion et la qualité de la connectivité mobile, favorisant le développement durable dans nos marchés.

Que faisons-nous ?

Nous construisons, acquérons, et exploitons des tours de télécommunications capables de répondre aux besoins de plusieurs locataires en même temps. Nos locataires sont les principaux Opérateurs de Réseaux Mobiles et nous les servons dans neuf marchés à forte croissance (8 en Afrique + à Oman

ANNONCE DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR FINANCIER

au Moyen-Orient). Notre objectif, notre mission et notre stratégie d'entreprise sont soutenus par nos valeurs d'intégrité, de partenariat et d'excellence.

Rôle et Responsabilités du poste

- Assurer une transparence totale sur la performance financière de l'entreprise
- Fournir des conseils sur la façon d'augmenter les revenus et de réduire les coûts
- Communiquer efficacement et clairement les risques potentiels en temps opportun
- Proposer des plans d'action pour assurer l'atteinte des objectifs financiers annuels
- Soutenir la Direction Générale dans la préparation des plans financiers mensuels et annuels
- Maintenir la rapidité de l'exactitude de la facturation et des paiements des clients
- Coordonner la production des documents fiscaux
- Réaliser des missions confiées par la Direction Générale

Exigences du Poste

- Avoir un Diplôme BAC +5 en comptabilité et gestion financière
- Des certifications internationales dans ces domaines seront hautement appréciées
- Une expérience professionnelle minimale requise d'au moins 10 ans dans un poste similaire

Compétences requises

- Esprit critique et analytique
- Capacité de résolution de problèmes
- Grand sens de précision
- Soucieux du détail
- Très grande motivation

- Capacité à travailler en équipe et de manière autonome
- Capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois
- Capacité à travailler dans un environnement à volume de travail élevé et à un rythme très dynamique
- Respect des délais et de s'adapter aux priorités changeantes
- Excellentes compétences organisationnelles
- Excellentes compétences en communication écrite et orale
- Capacité à communiquer de manière claire et concise avec tous les niveaux de l'organisation, y compris la haute direction
- Niveau irréprochable de discipline et d'intégrité
- Flexibilité
- Bilingue Anglais-Français (Un bon niveau d'anglais serait apprécié)

Date limite pour postuler

15 mai 2025

Lien pour postuler :

<https://career5.successfactors.eu/sfcareer/jobreqcareer?jobId=1329&company=heliosstoweP>

Notre politique de recrutement

Helios Towers s'engage à promouvoir l'égalité des chances en matière d'emploi. Tout demandeur d'emploi bénéficiera d'un traitement égal, indépendamment de l'âge, du handicap, du statut marital, de la maternité, la race, la couleur, la nationalité, l'origine ethnique ou nationale, des religions ou des croyances.

DISPARITION

Dernier hommage de la nation à Aimé Emmanuel Yoka

Les corps constitués nationaux avec à leur tête le couple présidentiel ont rendu, le 29 avril 2025, au Palais des congrès de Brazzaville, un ultime hommage à l'ancien ministre d'Etat et directeur du cabinet du président de la République, Aimé Emmanuel Yoka, décédé le 18 avril au Maroc, à l'âge de 86 ans.

Le secrétaire général du gouvernement, Benjamin Boumakani, à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre, a indiqué que le Congo vient de perdre un serviteur dévoué et loyal dont l'empreinte a marqué la vie politique, institutionnelle et judiciaire du pays.

Magistrat puis avocat après ses études à Nancy en France, Aimé Emmanuel Yoka a embrassé une carrière administrative et politique en 1968 comme chef du cabinet du ministre de la Justice de cette époque. En 1977, il est nommé conseiller juridique auprès du vice-président du Comité militaire du parti chargé de la Défense et de la Sécurité.

A la faveur du Mouvement du 5 février 1979, le président Denis Sassou N'Guesso accède au pouvoir et l'illustre disparu est nommé directeur du cabinet du chef de l'Etat avec rang et prérogatives du ministre. Une année après, il est élevé au rang de ministre délégué à la Présidence chargé de la Coopération.

A ce poste, a indiqué l'orateur, comme serviteur loyal et exigeant de la république, l'illustre disparu s'est employé à consolider les relations diplomatiques du Congo avec de nombreux



Le président de la République signant le livre de condoléances/DR

pays amis avant de changer de portefeuille ministériel. En 1988, il est nommé ministre des Mines et de l'Energie chargé des Postes et Télécommunications.

Il revient aux affaires en 1997 après la parenthèse de la Conférence nationale souveraine et tous les événements qui s'en sont suivis. Il est alors nommé Maire

de la ville de Brazzaville puis, en 1999, ambassadeur du Congo au Maroc. De retour au Congo en 2002, Aimé Emmanuel Yoka occupe, pour la deuxième fois, le

poste de directeur du cabinet du président de la République avant d'être hissé, la même année, au rang du ministre d'Etat, ministre de la Justice et des Droits humains. A ce poste, a déclaré l'orateur, il a apporté plusieurs réformes qui ont impacté considérablement ce département ministériel. L'illustre disparu, a poursuivi Benjamin Boumakani, a été également député de la circonscription unique de Vindza dans le département du Pool au cours de la législature 2002-2007. Après le recueillement, le président Denis Sassou N'Guesso a écrit ce qui suit dans le livre de condoléances : « Aimé Emmanuel Yoka, un parent certes. Un parent qui a choisi de se placer aux premières lignes de notre combat. Que ce soit en février 1979 ; que ce soit pendant la Conférence nationale souveraine en 1991 ou durant la crise du 5 juin 1977. En cela, il a su l'illustrer par son franc-parler ; cet attribut propre aux hommes qui s'appuient toujours sur la vérité grâce à une force de caractère à toute épreuve au service de la responsabilité et du devoir. Va et repose en paix ».

Roger Ngombé

COMMUNICATION

Deux ministres attendus à "La Quinzaine du gouvernement"

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a été jusque-là le principal et l'unique animateur de "La Quinzaine du gouvernement". Une initiative lancée le 12 août 2024 et considérée comme un cadre interactif d'échange avec la presse sur l'action de l'exécutif, sur des sujets brûlants de l'actualité nationale chaque deux semaines.

Pour la première fois, l'édition de "La Quinzaine du gouvernement", prévue le mercredi 30 avril 2025, connaîtra la participation de deux membres du gouvernement, en l'occurrence, les ministres de la Communication et des Médias ; celui de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé.

Il s'agit, à dire vrai, de la réalisation d'un vœu formulé par l'exécutif de voir d'autres ministres compétents sur certains sujets brûlants de l'actualité aux côtés du porte-parole du gouvernement pour répondre aux journalistes de façon précise sur le plan technique.

"La quinzaine du gouverne-



Le ministre Thierry Lézin Mougalla

ment" traduit l'engagement de l'exécutif à communiquer davantage sur ses actions politiques, économiques,

sociales, diplomatiques... « Elle vous donnera des outils institutionnels officiels nécessaires nous permet-



Le ministre Juste Désiré Mondelé

tant ensemble d'échapper à la dictature des fake-news, des interprétations subjectives et parfois mensongères », expliquait

le ministre Thierry Lézin Mougalla sur l'importance de cette rencontre lors de sa première édition.

Rominique Makaya